

2.2.1 Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord

Sommaire du projet

L'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord (ICOAN), qui a été lancée en 1999 par la CCE, s'inscrit maintenant dans le programme global de conservation des oiseaux en Amérique du Nord. On a terminé la première phase de l'ICOAN, à savoir l'établissement de la base institutionnelle qui favorisera la conservation de tous les oiseaux et de leurs habitats en Amérique du Nord. En 2002, on a entrepris l'exécution d'activités sur le terrain pour faciliter la conservation intégrée des oiseaux. En 2003, la CCE continuera de promouvoir l'établissement de partenariats pour la mise en œuvre de l'Initiative sur le terrain, y compris l'amélioration de la capacité des populations locales de participer aux activités de conservation menées à l'échelle du continent. Elle fournira par ailleurs un soutien accru pour l'établissement d'une base commune de connaissances biologiques nécessaire à l'exécution de mesures intégrées de conservation des oiseaux.

Buts et objectifs

Le but général de l'ICOAN consiste à améliorer la coopération entre les organisations et les responsables des programmes de conservation des oiseaux de manière à protéger efficacement tous les oiseaux de l'Amérique du Nord.

En 2003, on vise essentiellement l'utilisation de l'ICOAN pour faciliter la planification environnementale et aider à mieux comprendre l'environnement, ainsi que pour créer des partenariats locaux et continentaux.

On vise précisément les objectifs suivants en 2003 :

- Promouvoir la mise en œuvre d'activités concrètes de conservation des oiseaux en Amérique du Nord, en appuyant les projets qui sont le plus susceptibles d'appliquer les principes de l'ICOAN.
- Créer des occasions de renforcer les capacités locales et de favoriser une participation efficace de la population aux activités pancontinentales de conservation des oiseaux, en comblant les principaux besoins de formation relevés au cours des ateliers régionaux tenus en 2002.
- Soutenir l'établissement de systèmes harmonisés d'évaluation et de surveillance de la situation des oiseaux en matière de conservation en Amérique du Nord, en contribuant au parachèvement d'un cadre d'évaluation à la fois compatible, cohérent et complémentaire au sein de chacun des trois pays nord-américains et entre ceux-ci.
- Promouvoir l'ICOAN comme instrument qui favorise l'intégration et la conservation de la biodiversité grâce à la création de liens avec d'autres programmes de la CCE, en relevant les domaines nécessitant une attention concertée, par exemple les pesticides et les oiseaux en lien avec le programme sur la GRPC.

Résultats prévus

- Des partenariats et le financement de projets de l'ICOAN connexes aux régions prioritaires de conservation des oiseaux – des régions importantes qui abritent une grande variété d'espèces migratrices et qu'on a choisies parce qu'elles offrent un potentiel élevé pour la création de partenariats en Amérique du Nord (voir « État d'achèvement », ci-après).
- L'établissement de programmes de renforcement des capacités pour accroître l'efficacité des mesures concrètes prises dans le cadre de l'ICOAN.
- L'amélioration de la base de connaissances grâce à un programme harmonisé d'évaluation des oiseaux, en se fondant sur des cartes et des bases de données et critères communs pour toutes les espèces aviennes nord-américaines.
- L'autonomie accrue des structures institutionnelles de l'ICOAN.

Justification

Des activités de protection des oiseaux et de leurs habitats sont menées dans chacun des trois pays, mais il reste beaucoup de travail à faire et de nombreuses populations d'oiseaux sont en déclin. Jusqu'à maintenant, la plupart des projets de conservation et les mécanismes coopératifs [dont Partenaires d'envol, la *Waterbirds Conservation for the Americas* (Conservation des oiseaux aquatiques des Amériques), les coentreprises, le Réseau de réserves d'oiseaux de

rivage de l'hémisphère occidental] visaient l'habitat et d'autres besoins de groupes d'espèces donnés, par exemple, la sauvagine, les oiseaux de rivage, les oiseaux aquatiques, les oiseaux coloniaux, les oiseaux migrateurs, les oiseaux terrestres indigènes, ainsi que diverses espèces endémiques et en danger de disparition. Or, aucun des programmes en cours ne dispose des ressources humaines et financières nécessaires à la satisfaction des besoins définis et à l'atteinte de tous les objectifs de conservation établis.

Pour accroître la coordination, on a défini, en 1997, la stratégie et les moyens d'action de l'ICOAN. On voulait ainsi garantir l'efficacité des programmes existants et réaliser des économies d'échelle.

L'ICOAN favorise la conservation de tous les oiseaux et de tous leurs habitats. Elle vise la protection, le rétablissement et la mise en valeur des populations et des habitats d'oiseaux de l'Amérique du Nord grâce à la coordination des efforts aux échelons international, national, régional et local et en s'appuyant sur des données scientifiques fiables et des programmes de gestion efficaces. Ces activités sont menées dans le cadre de partenariats régionaux avec les gouvernements et des partenaires non gouvernementaux qui s'intéressent à la biologie et à l'habitat des oiseaux et qui permettent d'exécuter l'ensemble des activités liées à la conservation des oiseaux et de leurs habitats sur tout le territoire nord-américain.

L'Initiative, qui a été lancée en 1999 par la CCE, est devenue un élément unificateur dans les trois pays en ce qui a trait à la planification des mesures de conservation, à l'établissement des priorités, à la concrétisation des mesures définies. Outre la stratégie et le plan d'action, on a établi des mécanismes institutionnels pour garantir le soutien de l'Initiative à long terme. Plus précisément, on a mis sur pied un comité trinational et des comités nationaux et chaque pays s'est doté d'une stratégie nationale. L'ICOAN est maintenant bien en place et influe déjà sur l'établissement des priorités de financement des projets nationaux et trinationaux des principales organisations.

L'établissement de liens entre l'ICOAN et d'autres programmes à partir de 2003 pourrait apporter des avantages considérables. Compte tenu de leur visibilité, de l'étendue de leur territoire et du fait qu'ils réagissent aux conditions du milieu, les oiseaux constituent un porte-étendard de la conservation de la biodiversité; aussi, compte tenu de la richesse des renseignements que nous possédons sur les oiseaux en général, ils peuvent être un indicateur exceptionnel de la santé des écosystèmes de tout le continent. D'ailleurs, c'est ce qu'indique une étude importante portant sur les effets environnementaux des dépôts acides (l'étude a été publiée pour la première fois en Amérique du Nord sous le titre : *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 20 août 2002, p. 11 235–11 240). Dans le contexte de la CCE, l'ICOAN a favorisé l'intégration des programmes. Par exemple, dans le cadre du secteur de programme relatif à la conservation de la biodiversité, on a établi des liens avec des activités visant les espèces terrestres et marines qui suscitent des préoccupations communes en matière de conservation; en ce qui concerne le secteur de programme relatif aux polluants et à la santé, en 2003, on étudiera les liens possibles entre les pesticides et la santé humaine; enfin, dans le contexte du secteur de programme relatif à l'environnement, à l'économie et au commerce, on examinera la possibilité d'utiliser le café cultivé de façon durable pour financer la conservation de la biodiversité.

État d'achèvement

Depuis 1999, la CCE soutient, dans une certaine mesure, les activités des comités nationaux de l'ICOAN visant l'établissement du cadre institutionnel nécessaire à la réussite de l'Initiative. En réponse à la demande présentée par le Conseil de la CCE en 2001, on a entrepris l'examen de l'exécution de l'ICOAN de 1999 à 2002. Les résultats de cet examen ont été présentés lors de la Session du Conseil de 2002. Compte tenu des progrès accomplis, le Conseil a confirmé le maintien du soutien de la CCE à l'égard de l'Initiative. On peut lire le rapport sur le site Web de la CCE à l'adresse suivante : <http://www.cec.org/files/PDF/BIODIVERSITY/nabci_Report-final-french2maps.pdf>.

Maintenant que l'ICOAN fait partie des activités globales de conservation des oiseaux, surtout au Canada et aux États-Unis, la CCE a commencé, en 2002, à modifier *graduellement* l'allocation de ses ressources; ainsi, des ressources qui étaient autrefois consacrées aux opérations sont réaffectées à l'amélioration de la base de connaissances et à l'exécution de projets locaux.

Par ailleurs, conformément aux recommandations formulées lors de la deuxième réunion triennale sur l'ICOAN, tenue en 2001, on s'est attaché, en 2002, à définir les régions prioritaires dans lesquelles on exécutera des projets de l'ICOAN. À partir de l'analyse effectuée par un groupe de partenaires mexicains, fondée sur les zones les plus prioritaires en matière de conservation des oiseaux et sur les caractéristiques souhaitées dans les trois pays pour de tels projets, on a défini six régions prioritaires : Marismas Nacionales (Nayarit-Sinaloa), Chamela-Cuixmala (Jalisco), El Triunfo (Chiapas), portion Nord-Est de la péninsule du Yucatán [Ria Lagartos (Yucatán), Cozumel et Sian Ka'an (Quintana Roo)], El Cielo (Tamaulipas), ainsi que les prairies du désert de Chihuahua. En 2002, on a organisé divers

ateliers au cours desquels des intervenants locaux de ces régions et des partenaires des trois pays ont élaboré, entre autres choses, un plan de projets de coopération trinationale. Au départ, ces projets visaient les oiseaux migrateurs qu'on trouve dans les trois pays; aujourd'hui, les coordonnateurs nationaux de l'ICOAN, avec le soutien des comités nationaux et trinational et de la CCE, travaillent avec divers partenaires au Canada, au Mexique et aux États-Unis pour faciliter l'établissement de liens multiples avec les régions prioritaires susmentionnées.

Parallèlement à cela, des activités soutenues par la CCE permettront la réalisation de projets de surveillance à long terme des effets des changements environnementaux d'origine anthropique, par exemple, le changement climatique, la fragmentation de l'habitat et les dépôts acides. En 2002, la CCE a organisé des ateliers qui ont permis l'établissement d'un cadre compatible, comparable et uniforme d'évaluation de la situation des espèces et des populations d'oiseaux en matière de conservation en Amérique du Nord, activité qui n'avait jamais été menée auparavant. En 2003, on tiendra d'autres ateliers régionaux au Mexique pour parachever le cadre de partage des données et l'établissement des priorités communes amorcés en 2002. Le Canada et les États-Unis se sont déjà dotés de mécanismes d'évaluation de la situation des populations d'oiseaux; une fois les données du Mexique intégrées, il sera possible de mieux comprendre la situation des oiseaux sur tout le continent. Pour compléter cette initiative, on s'attache à dresser des cartes indiquant la répartition des oiseaux au Mexique, avec l'aide de la CCE, notamment.

Pour favoriser la participation du public, la CCE a organisé deux conférences internationales : ICOAN-I et ICOAN-II, à Puebla et à Querétaro, au Mexique, en 1998 et 2001 respectivement. Plus de 100 personnes ont participé à chacune de ces conférences. Les participants, qui représentaient des ONG, la communauté universitaire, le public et les gouvernements des trois pays, se sont réunis pour définir les principes de l'ICOAN. De plus en plus d'organisations adoptent ces principes, comme on a pu le constater lors de la Troisième conférence internationale de Partenaires d'envol intitulée *A Workshop on Bird Conservation Implementation and Integration* (Atelier sur l'exécution et l'intégration des programmes de conservation des oiseaux), tenue à Monterey, en Californie, du 20 au 24 mars 2002. À cette occasion, plus de 620 participants du Canada, du Mexique, des États-Unis et de l'Amérique latine se sont réunis pour définir des mesures favorisant la conservation de tous les oiseaux et créer des partenariats internationaux en vue d'activités futures.

Enfin, toujours en 2002, dans le but de renforcer la capacité institutionnelle des trois pays et d'appliquer l'ICOAN ailleurs dans le monde, les comités nationaux, en étroite collaboration avec le Comité trilatéral (Canada, Mexique, États-Unis) sur la conservation et la gestion des espèces sauvages et des écosystèmes, et avec l'aide de la CCE, ont préparé un protocole d'entente sur la conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord et de leurs habitats. Cette entente non exécutoire doit être soumise à l'approbation des ministres en 2002 ou au début de 2003.

Activités

Aperçu

Les activités décrites ci-après visent 1) à garantir la participation des comités nationaux de l'ICOAN et à favoriser l'autonomie de cette structure opérationnelle; 2) à accélérer la mise en œuvre, à court terme, de projets trinationaux de conservation intégrée des oiseaux; 3) à augmenter les possibilités de partage de données visant l'évaluation de la situation des oiseaux grâce à une surveillance permanente et, à terme, à un système de production de rapports. En 2004, la CCE évaluera l'évolution de l'ICOAN à titre de projet autonome et mettra à profit les conseils du Groupe de travail sur la conservation de la biodiversité. Au cours des années subséquentes, la CCE accordera la priorité aux activités suivantes : 1) le renforcement de la structure de l'ICOAN; 2) le maintien du soutien aux projets pilotes de l'ICOAN; 3) l'établissement d'un mécanisme de contrôle et de rapports sur la conservation des oiseaux en Amérique du Nord.

2003	Montants estimatifs (\$CAN)
Activité 1 : Soutien aux activités des comités nationaux de l'ICOAN.	80 000 \$
<ul style="list-style-type: none"> Sous-activité 1 : Soutien aux comités directeurs nationaux en vue de la mise en œuvre de projets coopératifs trinationaux (indemnités journalières des coordonnateurs nationaux de l'ICOAN). 	10 000 \$

Programme d'action nord-américain pour 2003 à 2005
Conservation de la biodiversité

<ul style="list-style-type: none"> • Sous-activité 2 : Poursuite de l'élimination graduelle du soutien fourni par la CCE à l'exécution de l'ICOAN en fournissant un soutien partiel au coordonnateur national du Mexique. 	60 000 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Sous-activité 3 : Promotion de l'ICOAN pour en accroître les ressources en obtenant la participation directe des grandes entreprises, des organisations multilatérales et des organismes internationaux de protection des espèces sauvages, notamment. 	10 000 \$
Activité 2 : Mise en œuvre de projets de l'ICOAN et intégration dans les programmes de la CCE.	60 000 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Sous-activité 1 : Aide initiale pour la mise en œuvre de projets pilotes de coopération dans les régions prioritaires de l'ICOAN, en tenant compte des résultats des projets pilotes de l'ICOAN, appuyés en 2002, de même que des ateliers régionaux tenus dans les six régions. Dans la mesure du possible, on définira les principaux thèmes <i>d'importance continentale</i> auxquels la CCE s'intéresse déjà pour améliorer les possibilités de coopération entre les responsables des divers programmes de la CCE. 	60 000 \$
Activité 3 : Formation visant à renforcer les capacités locales de conservation des oiseaux à l'échelle continentale.	40 000 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Sous-activité 1 : Promotion du renforcement des capacités et des activités de formation, en s'inspirant des plans d'action nationaux de l'ICOAN et des résultats des ateliers organisés dans les six régions prioritaires au cours du deuxième semestre de 2002. 	40 000 \$
Activité 4 : Évaluation – création d'un répertoire commun de données sur la situation des oiseaux de l'Amérique du nord en matière de conservation.	20 000 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Sous-activité 1 : Achèvement de la première évaluation trinationale des oiseaux, entrepris en 2002 avec l'aide de la CCE, en intégrant les données du Mexique. 	15 000 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Sous-activité 2 : Participation à un atelier sur l'établissement de la portée de l'évaluation des liens entre les pesticides et les oiseaux à l'échelle continentale, organisé par les responsables du projet de GRPC. 	5 000 \$
Ressources nécessaires	200 000 \$

Activités en 2004–2005

On prévoit accorder la priorité aux activités suivantes : 1) le renforcement de la structure de l'ICOAN; 2) le maintien du soutien aux projets pilotes de l'ICOAN et l'établissement de liens avec les programmes en cours de la CCE; 3) la consolidation d'un système intégré de surveillance de la situation des oiseaux en Amérique du Nord et de reddition de compte sur le sujet, système qui pourrait servir à la préparation du rapport de la CCE sur l'état de l'environnement. En 2004, la CCE évaluera l'évolution de l'ICOAN à titre de projet autonome et tirera parti des conseils du Groupe de travail sur la conservation de la biodiversité.

Participation du public

En 2003, on utilisera le nouveau site Web de l'ICOAN, <<http://www.nabci.org>> (en anglais seulement), pour joindre un public plus vaste et obtenir un soutien à l'égard des activités de l'ICOAN.

Renforcement des capacités

En s'inspirant des plans d'action nationaux de l'ICOAN et des résultats des ateliers organisés dans les six régions prioritaires, on cherchera à créer de nouveaux partenariats en 2003 pour favoriser le partage des données et du savoir qui mènera à la mise en œuvre de projets communs aux trois pays.

Partenaires et/ou participants prévus

D'après les résultats des ateliers organisés en 2002–2003 et en s'appuyant sur les partenariats existants avec les gouvernements et les partenaires non gouvernementaux, on sollicitera la participation de nouvelles organisations à l'initiative.

À l'heure actuelle, la *Cornell University*, la *Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad* (Conabio, Commission nationale sur la connaissance et l'utilisation de la biodiversité) et l'*Universidad Nacional Autónoma de México* (UNAM, Université nationale autonome du Mexique) sont des partenaires clés dans l'évaluation de la situation des oiseaux en Amérique du Nord. Par ailleurs, l'*US Fish and Wildlife Service* (USFWS, Service des pêches et de la faune des États-Unis) pourrait financer cette activité en vertu de la *Neotropical Migratory Bird Conservation Act* (Loi sur la conservation des oiseaux migrateurs néotropicaux).

Liens avec d'autres projets de la CCE

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets pilotes dans les six régions prioritaires, on accordera une attention particulière à la possibilité d'intégrer l'ICOAN dans d'autres activités de la CCE, par exemple, celles ayant trait au café d'ombre (secteur de programme relatif à l'environnement, à l'économie et au commerce), aux prairies et aux ressources marines (secteur de programme relatif à la conservation de la biodiversité), au commerce des espèces sauvages (secteur de programme relatif au droit et aux politiques de l'environnement), au RIBAN, aux liens entre les pesticides et les oiseaux (secteur de programme relatif aux polluants et à la santé). Les résultats des activités d'évaluation et de surveillance de la situation des oiseaux devraient contribuer grandement à la préparation du rapport de la CCE sur l'état de l'environnement.